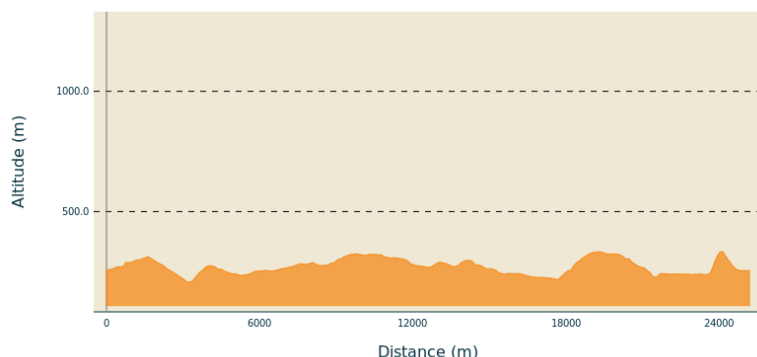


Parcours VTT FFC n°65 - ROUGE - La Gagnière

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Altitude min 207 m Altitude max 334 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 25.2 km

Dénivelé positif : 527 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. BANNE 3. LES VANS 4. MALBOSC

Suivre le balisage FFC VTT  n°65 Rouge

P) De la place de la gare, prendre la direction de l'église du village en se faufilant entre les habitations. Ensuite, partir à droite puis à gauche à l'intersection suivante. Traverser des zones résidentielles puis s'engager dans un sous-bois où se mêlent le grès, la terre et les pins. Arriver à une croix, au niveau d'une route.

1. Prendre à gauche puis, 30 m après à droite, continuer sur sentier herbeux puis traverser le hameau du Petit Brahic. S'engager ensuite sur une monotracte qui descend, plein nord, jusqu'à une petite route. Remonter à gauche et rouler sur une très agréable voie goudronnée qui sillonne entre bois et calcaire. Dépasser l'église de Banne puis atteindre la place du fort, pleine de charme.
2. Continuer tout droit puis suivre la direction de Brahic (D 251). Profiter du panorama et rouler à son rythme durant 4 km, entre chênes et calcaire. A la D 310 et partir à gauche vers Bessèges. 100 m après, prendre la piste qui monte à droite, au milieu des pins. Atteindre une ruine, au niveau d'une route. Partir à gauche puis s'engager très

rapidement dans les bois, la descente est ludique. Retrouver la route et, 600 m après, ne pas manquer le sentier qui bascule à gauche.

3. Dévaler la pente puis longer un ruisseau, dans un environnement bucolique. De retour sur la route, continuer jusqu'à un pont et un camping. Faire encore 500 m avant de prendre la piste en direction d'Abeau. Franchir un gué puis un petit pont et partir à gauche, sur voie revêtue, pour arriver au pont du Martinet.
4. Longer la rive gauche de la rivière sur 700 m puis remonter la piste forestière qui part à gauche. Enfin à la ligne de crête, virer à droite au milieu des pins et atteindre le viaduc de Doulovy.
5. Traverser et prendre ensuite la piste qui part à droite et qui suit les courbes de la colline. Atteindre enfin la Via Ardèche, prendre à gauche et traverser un tunnel pour rejoindre le point de départ (éclairage individuel à prévoir).



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les vans (13 km). Prenez la D901 en direction des Bois de Païolive. Suivez là jusqu'à Saint-Paul-le-Jeune, place de la Gare.

Parking conseillé

Parking place de la Gare, Saint-Paul-le-Jeune

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Période de sensibilité :

Natura 2000 et ENS Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>